



Initiation à la Prévention des Risques Psycho-Sociaux

Programme

Public

- . Toute personne susceptible dans son entreprise, de participer à une action de prévention des Risques Psycho-Sociaux

Pré requis

- . Maîtrise de la langue Française (lu, écrit)

Encadrement

- . La formation est dispensée par une formatrice en initiation à la Prévention des Risques Psycho Sociaux certifiée par le Réseau Prévention Assurance Maladie Risques Professionnels - INRS

Durée

- . 14 heures

Nombre de participants

- . 4 minimums, 10 maximums

Objectifs

- . Identifier les RPS comme un risque professionnel
- . Acquérir les connaissances sur la notion de RPS, différencier les familles de RPS
- . Comprendre les liens entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise
- . Connaître le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS
- . Repérer les actions de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS

Programme

Définition des RPS

- . Stress, violence interne, violence externe, souffrance éthique, facilité émotionnelle ...
- . Causes, effets et atteinte à la santé des RPS
- . Approche juridique et réglementaire
- . Prévention primaire, secondaire et exemples d'actions de prévention des RPS

Méthodes pédagogiques

- . Apports de connaissances,
- . Etudes de cas au plus près de l'activité réelle du salarié,
- . Echanges entre participants

Modalité pédagogique

- . Pédagogie active, jeux de rôle, étude de cas

Evaluation

- . Attestation de fin de formation validant les acquis.